

Auditeur(trice) des fondations d'entreprise et des fonds de dotation

Ref : 2024-1750319

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Préfecture de Paris /
Préfecture de Région Ile-de-France
Préfecture de Paris /
Préfecture de Région Ile-de-France

Localisation

5, rue Leblanc 75015 Paris
(site du Ponant)

Domaine : Affaires juridiques

Date limite de candidature : 31/12/2024

Nature de l'emploi Emploi ouvert uniquement aux contractuels	Nature du contrat CDD de 6 mois	Expérience souhaitée Non renseigné
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Dès 1800€ net € brut/an	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non
		Télétravail possible Oui

Vos missions en quelques mots

Vos activités principales : En tant qu'auditeur, vous assurez au sein du pôle des fonds de dotation et des fondations d'entreprise et en lien avec l'équipe en charge du greffe de ces structures :

- l'examen des documents comptables et des rapports d'activité à l'aide d'une fiche de contrôle permettant le suivi de l'activité de ces structures et le déclenchement d'une procédure d'alerte

- en cas de difficulté financière ;
- la mise en œuvre d'une stratégie de contrôle des fonds de dotations (1400 structures) et des fondations d'entreprise (100 structures) ;
- l'engagement et la réalisation de l'ensemble des actes de procédure nécessaires au déroulement et au suivi des contrôles ;
- la rédaction de l'ensemble des mesures de sanctions contre ces organismes (suspension administrative et/ou dissolution judiciaire) ainsi que le suivi du contentieux administratif et judiciaire généré par ces mesures ;
- à titre plus accessoire, vous instruirez directement les déclarations annuelles (création, comptes et dissolution) de certains fonds de dotation et fondations signalées.

Profil recherché

Niveau d'expérience : Confirmé

Compétences techniques requises :

- Comptabilité du secteur public, marchés publics
- Contrôle budgétaire
- Connaissances juridiques

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

pref-idf-recrutement@paris.gouv.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Vous intégrez un environnement stimulant dans lequel vous pourrez vous épanouir et évoluer. Nous accompagnons nos talents dans leur parcours professionnel avec une offre étendue de formations métiers, préparation aux concours de la fonction publique ou encore en développement personnel à visée professionnelle.

La préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris c'est aussi :

- Des activités culturelles et sportives à des tarifs préférentiels proposées sur le site du Ponant

(cinéma, spectacles, entrées musées).

- Une cafétéria et un restaurant collectif sur site
- L'abonnement à la plateforme de covoiturage domicile/travail Karos intégralement pris en charge
- Un dispositif de stationnement de vélo et stations de rechargement de voitures électriques dans le parking du Ponant.

Conditions particulières d'exercice

L'expertise juridique requise sur certains dossiers impliquera d'associer et de travailler conjointement avec la direction régionale des finances publiques, la direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'intérieur et/ou la direction des affaires juridiques du ministère des finances et, accessoirement, les autres préfetures.

Statut du poste

Vacant à partir du 14/11/2024

Métier de référence

Chargée / Chargé du contrôle de légalité

Qui sommes nous ?

La Préfecture de la Région d'Île-de-France, Préfecture de Paris, représente l'Etat sur le territoire francilien.

A ce titre, c'est le Préfet qui anime et coordonne l'ensemble des politiques publiques qui touchent au quotidien des franciliens et à l'activité économique : logement, hébergement, travail, emploi, économie, transports, environnement, alimentation, éducation, santé, etc. Le Préfet de Région est également le Préfet de Département de Paris. A ce titre, il veille à l'application des règles de droit, à la réglementation et à la garantie des libertés publiques. Il assure l'organisation des élections européennes, nationales et locales, comme des référendums, en liaison avec la mairie de Paris. Il est également en charge du contrôle de légalité et le contrôle budgétaire des actes de la ville de Paris et de ses établissements publics.

Le bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique assure :

- l'organisation des élections politiques et professionnelles ;
- la mise en œuvre de réglementations relatives aux libertés publiques ;
- le contrôle des structures de mécénat (fondations et associations reconnues d'utilité publique, fondations d'entreprises et fonds de dotation) ;
- la mise en œuvre de réglementations économiques.